

Détermination de la rentabilité économique des exploitations agricoles du bassin Rhin Meuse



RESUME

Novembre 2020



L'étude porte sur **l'analyse technico-économique comparée des systèmes du production agricoles et des cultures à bas niveau d'impact (BNI)** qui sont à développer sur le bassin Rhin-Meuse pour reconquérir la qualité de l'eau dans les captages dégradés. **La question centrale est celle de l'attractivité relative de ces cultures par rapport aux systèmes de culture « conventionnels ».** Les analyses sont en effet partielles et potentiellement contradictoires à ce sujet, entre des études qui concluent à la supériorité économique des systèmes en agriculture biologique et herbagers et celles qui au contraire pointent un manque à gagner et/ou des risques économiques associés à ces systèmes.

Pour traiter ces questions, l'étude conduite par AScA propose **une analyse comparée conduite à deux niveaux :**

- **Celle des systèmes de production BNI**, dans lesquels les cultures BNI sont constitutives du fonctionnement même de ce système : systèmes en agriculture biologique (AB) et/ou systèmes d'élevage herbagers.
- **Celle de cultures BNI « hors système »,** qui peuvent s'adjoindre à un système de production conventionnel sans en changer le fonctionnement, dans une logique de partage de l'espace agricole dual : chanvre, luzerne, miscanthus et herbe en ce qui concerne les cultures ayant un potentiel de développement avéré sur le bassin Rhin-Meuse.

L'analyse est conduite en tenant compte de **la diversité géographique du bassin** et distingue cinq grands ensembles agraires (Plaine d'Alsace, Piémont viticole, Montagne Vosgienne, Sundgau, Plateaux Lorrains), aux potentialités agricoles et problématique de développement des cultures BNI contrastées. Dans chaque ensemble, **une typologie des systèmes de production est établie, en intégrant l'orientation productive et de manière centrale des variables structurelles de SAU, de main d'œuvre et de capital productif.** Les performances de chaque type sont établies sur la base des données existantes, qui étant hétérogènes, ont nécessité un travail de recoupement et de croisement de données et de modélisation ad hoc.

Les **principaux enseignements** de l'étude peuvent être résumés comme suit :

- En plaine d'Alsace, il n'y a pas de système BNI suffisamment attractif face aux systèmes maïsicoles en place. La question est donc **le développement de cultures BNI « hors système » dont il faudra compenser un manque à gagner.**
- Pour la **viticulture alsacienne, les systèmes en AB sont attractifs** comme en témoigne le fort développement des surfaces (+38 % des surfaces entre 2017 et 2018). Les enjeux ne sont pas micro-économiques.
- Pour les **plateaux lorrains, il y a toute une gamme de systèmes de production BNI attractifs économiquement, avec des gammes de SAU/actif agricole en moyenne plus faibles que celles des systèmes conventionnels dans la même orientation productive (lait, grandes cultures, viande).** Non seulement les revenus en AB et en systèmes herbagers sont comparables voire supérieurs en moyenne à ceux des systèmes conventionnels, mais leur résilience économique est également plus forte, avec un poids relatif des charges opérationnelles et de structure plus faible. Cette analyse d'ensemble se nuance selon l'orientation productive, les grandes cultures AB étant les plus « performantes » et la viande relativement la moins. Les **aides au maintien de l'AB contribuent significativement à ces résultats, mais ne les expliquent pas intégralement.**
- Pour autant en Lorraine, des facteurs micro- et méso-économiques (à l'échelle des filières régionales) peuvent expliquer des freins quant à la généralisation de ces systèmes. Deux points d'analyse essentiels au niveau micro-économique : (i) les meilleures performances économiques des systèmes BNI le sont en moyenne, mais les plus grands systèmes conventionnels peuvent dégager de très forts revenus qui peuvent inciter des agriculteurs à conserver ce mode de production dans l'espérance d'un revenu élevé (ii) les fortes charges de structure ont un impact négatif sur la formation du revenu annuel, mais elles renvoient aussi à une accumulation de capital productif perçu positivement dans une optique patrimoniale, notamment lors de la cession de l'entreprise.



- Dans le cas des **grandes cultures lorraines**, la rupture technique que constitue le passage en agriculture biologique constitue également un frein (technicité, prise de risque, identité professionnelle), d'autant plus quand elle se combine à des contraintes structurelles dans des gammes de SAU/UTH élevées où les auxiliaires chimiques permettent une conduite maîtrisée de grands ateliers végétaux simplifiés. Le frein n'est donc pas micro-économique en premier lieu, mais sur la conduite du système de production.
- Dans les **montagnes vosgiennes**, la problématique n'est pas en premier lieu le passage vers des systèmes BNI dans la mesure où l'orientation herbagère générale reste majoritaire. L'enjeu est de conforter les **systèmes herbagers en place** pour limiter les effets d'agrandissement structurels, inversement corrélés à la part des prairies quand il s'agit d'intensifier la production par vache.
- Le **Sundgau** présente une problématique d'intervention spécifique, avec des systèmes laitiers intensifs et des systèmes de cultures avec une forte proportion de maïs, donc **a priori un manque à gagner potentiel plus fort des systèmes BNI par rapport aux conventionnels**. L'étude a révélé à une **difficulté d'accès aux données technico-économiques** pour conduire une analyse sur ce plan.
- D'une manière générale à l'échelle du bassin, pour les cultures BNI « hors système », celles-ci montrent un manque à gagner de l'ordre de 300 à 600 €/ha selon les situations respectives. L'étude des potentialités des différentes cultures invite à considérer la place potentielle d'un atelier « vente d'herbe » y compris dans les systèmes de grandes cultures en étudiant davantage les potentiels d'une filière régionale qui dépasse la seule vente de foin à quelques systèmes équins. Dans un contexte de changement climatique, on peut creuser davantage les enjeux économiques d'une complémentarité entre systèmes et zones.

Pour l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, les **enseignements** sont les suivants :

- **Il y a un réel potentiel à soutenir les systèmes à bas niveau d'impact.** C'est une option économique crédible, qui n'est pas à fonds perdus, moyennant un accompagnement technique et au niveau des filières. L'enjeu est double : conforter ou maintenir l'avantage micro-économique de ces systèmes (en envisageant une aide de type MAB dans les zones concernées) et renforcer des critères « prairies » et « structurels » (en SAU/UTH et/ou UGB/UTH) dans les aides. Un engagement à hauteur de 5 000 à 10 000 euros par exploitation apparaît comme un ordre de grandeur crédible.
- Pour les cultures BNI hors système, l'enjeu est de compenser un manque à gagner. Les ordres de grandeur sont ici de 300 à 600 euros par hectare et par an et invitent à imaginer des dispositifs ambitieux et bien ciblés géographiquement.
- **La piste de cultures BNI dédiées à la méthanisation (herbe, silphie) ne ressort pas comme une option pertinente.** Il semble plus adapté économiquement de soutenir les cultures BNI en général, sans conditionner leur soutien à un usage dans cette filière énergétique. Plus particulièrement sur la silphie, il faut avoir plus de recul sur les enjeux agronomiques et économiques de la culture.
- **En termes de connaissances, l'étude fait ressortir un manque à deux niveaux : géographique, en ce qui concerne le Sundgau** (la zone est limitée, mais elle concentre beaucoup de captages à enjeux) et thématique, en ce qui concerne des **références technico-économiques « systèmes » pour les grandes cultures en AB**. Le réseau INOSYS fournit des références riches pour l'élevage, mais dans l'optique d'un développement plus poussé dans les grandes cultures en AB, il apparaît pertinent de développer des compétences au niveau régional, pour mieux répondre aux attentes et interrogations des agriculteurs dans des contextes d'intervention locaux.